FERRANDI
PARIS

SE LOGER & POURSUIVRE
SA SCOLARITÉ À FERRANDI PARIS

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE
& DE MANAGEMENT HÔTELIER

FERRANDI Paris a développé sur ses deux campus (Paris et Saint-Gratien) des partenariats pour faciliter l'accès au logement de ses apprenants.

comforts of home Paris
ADEF
ALFI
Twenty Campus / sergic
Foyer Tolbiac
studefi EFIDIS GROUPE SNI
ARPEJ
ensemble générations
BE MY NEST
FOYER ALMA-BOSQUET
PERMANENCE ACCUEIL

VOUS AVEZ LE DROIT À DES AIDES AU LOGEMENT

Les allocations logement versées par la CAF

Après la signature de votre contrat de location, vous pouvez déposer une demande d'aide sur le site de la CAF : www.caf.fr

L'Aide Mobili Jeune

Cette aide peut vous aider à payer votre loyer. Elle s'adresse à tous les jeunes apprentis qui ont leur logement, avec un bail à leur nom. Cette aide se cumule aux allocations logement, elle est versée par semestre. Elle peut s'élever jusqu'à 100 euros par mois. Pour en bénéficier, vous pouvez vous rendre directement sur le site d'Action Logement.

VOS DÉMARCHES

1. Vous êtes admis

Vous recevrez le détail de nos offres logement ainsi que les coordonnées de vos interlocuteurs, qui au sein de l'école, vont vous accompagner et vous orienter dans vos démarches de logement.

2. Forum logement

Un forum logement est organisé chaque année début juillet. Pour celui de cette année, compte tenu du contexte il sera virtuel, vous recevrez un mail avec le lien, quelques jours avant.

FERRANDI
PARIS

FINANCER SES ÉTUDES
À FERRANDI PARIS

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE
& DE MANAGEMENT HÔTELIER

TOUT AU LONG DE VOTRE SCOLARITÉ,
L'ÉCOLE VOUS ORIENTE POUR FINANCER VOS ÉTUDES

LES PRÊTS ETUDIANTS

Dès votre confirmation d'admission, les apprenants peuvent prendre contact avec nos partenaires bancaires pour les prêts étudiants.

Ces agences partenaires vous proposent des taux à tarifs préférenciels.

3 AIDES FINANCIERES DE FERRANDI PARIS

L'école accorde des aides qui viennent en déduction des frais de scolarité acquittés par les étudiants des formations suivantes : Bachelor, Master, CAP Post-Bac. Ces aides ne couvrent cependant pas la totalité des frais de scolarité. Elles sont accordées aux apprenants sous conditions de ressources, de résultats scolaires et d'assiduité.

Par ailleurs, Les formations en apprentissage sont gratuites. Les apprentis peuvent également bénéficier d'aides financières pour le règlement de la cantine et l'achat du matériel…

LES BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CROUS POUR LES BACHELORS ET MASTERS)

Les services de la vie étudiante
CROUS Paris

BOURSES DE LA FONDATION ODON VALLET,
une fondation sous l'égide de la fondation de France

La Fondation Odon Vallet attribue des bourses afin d'aider les jeunes particulièrement méritants à poursuivre leurs études. Elle soutient des jeunes de l'Académie de Paris inscrits dans certains établissements. La Fondation Vallet propose d'accorder des bourses aux jeunes étudiants et apprentis de FERRANDI Paris en premières professionnelles et en 2e année de Bachelor. Cette bourse est accordée en fonction de plusieurs critères : environnement familial et financier, parcours scolaire et professionnel…

ERASMUS

Cette aide permet de soutenir les étudiants qui doivent partir en stage dans des pays européens.

BOURSE AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

Cette aide de la Région permet de soutenir des étudiants qui doivent partir en stage à l'étranger.

VOTRE DOSSIER EST À REMETTRE PAR COURRIER À :

Pour le campus de Paris et de Saint-Gratien

LE MENE Julie
jlemene@ferrandi-paris.fr